

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Organisme de formation

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante : ACTIONS
DE FORMATION



planning-familial.org


**leplanning
familial 974**

TABLE DES MATIÈRES

1.	HISTORIQUE DE L'ORGANISME DE FORMATION	1
2.	ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE L'OF	2
3.	ACTIVITÉS DE FORMATION EN 2025.....	3
a)	Bilan général de l'activité	3
b)	Déclinaison des formations réalisées	4
4.	BILANS PAR PROGRAMME DE FORMATION	6
a)	Handicaps & VRAS AXE 1	7
b)	Handicaps & VRAS AXE 2.....	10
c)	Handigyneco	Erreur ! Signet non défini.
d)	Initiation aux techniques d'animation collective	Erreur ! Signet non défini.
5.	LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS	14

1. HISTORIQUE DE L'ORGANISME DE FORMATION

L'association Le Planning Familial 974 est organisme de formation depuis le 18/09/2014 enregistré sous le numéro d'activité 98 97 04257 97.

Les formations, construites sur les thèmes où l'expertise du Planning Familial est reconnue, contribuent aux démarches de progrès sociétal : liberté de choix, émancipation, lutte contre les violences et les discriminations.

Notre démarche pédagogique se fonde sur les principes de l'éducation populaire et propose une grille d'analyse de genre de la réalité vécue : elle a pour objectif l'émancipation et l'autonomie des personnes. Notre approche est interactive, centrée sur l'échange, les mises en situation et la co-construction de nouveaux savoirs.

Le Planning Familial 974 privilégie les formations répondant à des besoins concrètement identifiés sur le terrain et s'adresse à des personnes qui ont *besoin d'obtenir une certification* (de Conseil Conjugal et Familial), *d'ajuster leurs pratiques, de compléter leurs compétences, ou qui se questionnent* sur les rapports de domination et la construction d'une société égalitaire.

Nous formons :

- *Des professionnel-le-s* de l'animation jeunesse, de l'éducation, de l'insertion, du médico-social, de la prévention, de l'accompagnement à la personne, etc...
- *Des demandeurs et demandeuses d'emploi ;*
- *Des étudiant-e-s* en formation initiale ;
- *Toute personne* se questionnant sur les sexualités et les rapports de genre.

Nous animons également des formations « *intra* », adaptées aux besoins spécifiques de la structure demandeuse.

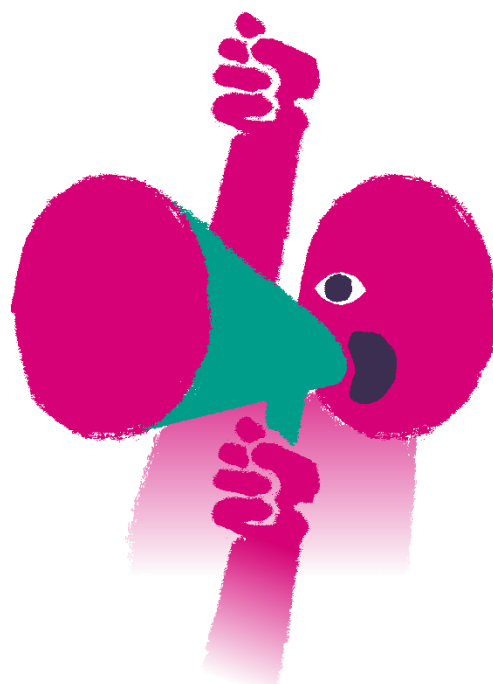
Depuis 2015, notre « Pôle FORMATION » se structure et se développe. En 2018, notre organisme de formation (OF) est référencé **DATA DOCK** et dans le **catalogue qualité de la RÉGION REUNION** (renouvelé en 2020).

En décembre 2020, nous avons obtenu la **certification QUALIOP** au titre de nos actions de formation.

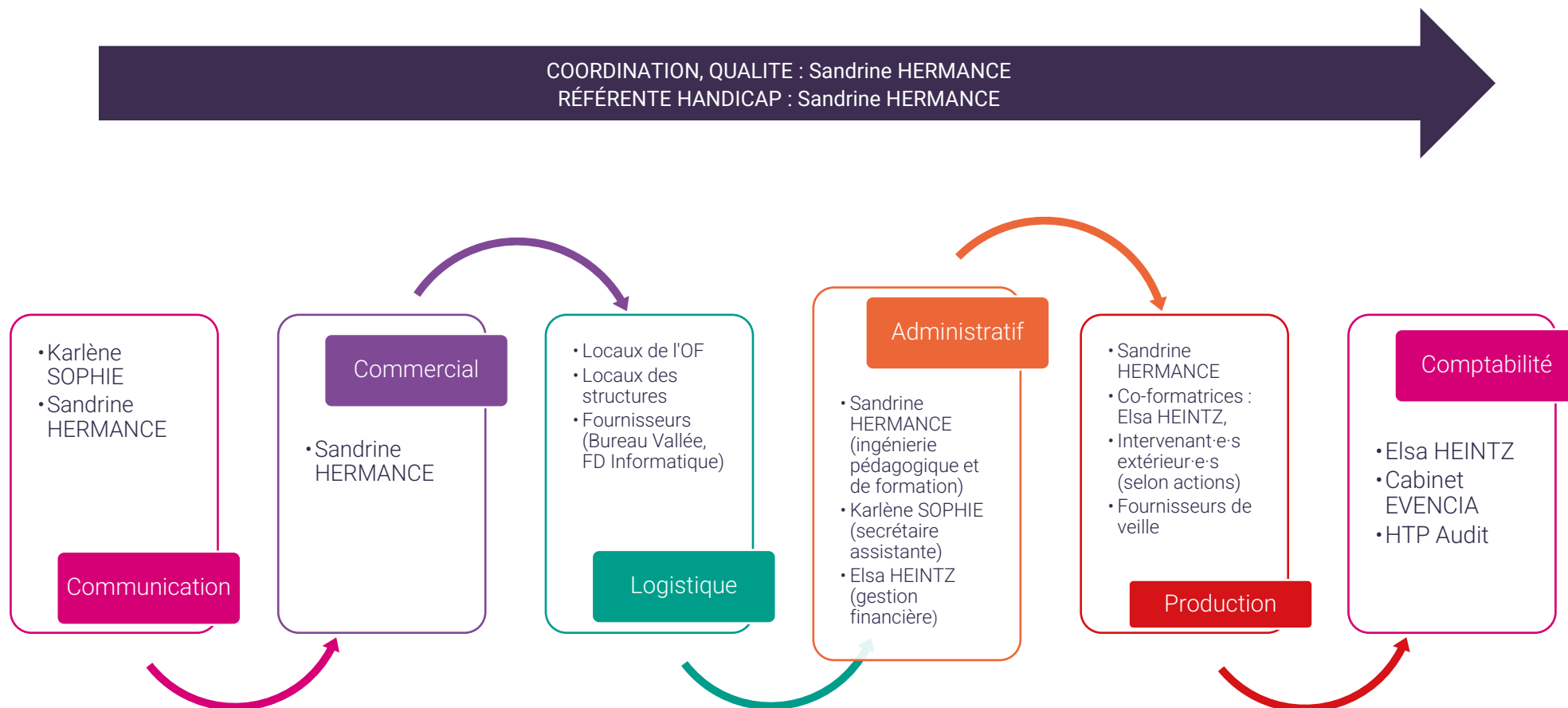
L'équipe du Planning Familial 974 est formée aux thématiques et à la pédagogie pour adultes. Elle se compose de :

- 1 *formatrice* certifiée au Titre Professionnel de Formateur Professionnel d'Adultes (FPA),
- 2 *co-formatrices* formées aux programmes de formations présentés.

A cette équipe s'ajoutent des intervenant-e-s extérieur-e-s expert-e-s dans leur champ d'intervention sur les formations longues.



2. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE L'OF

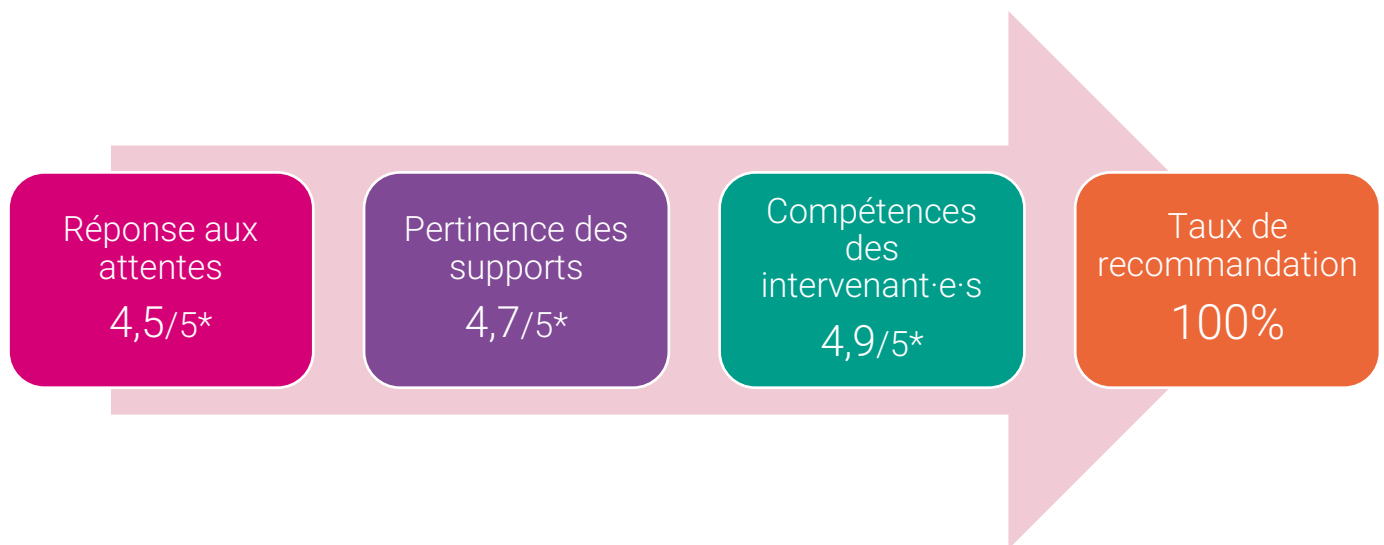


3. ACTIVITÉS DE FORMATION EN 2025

a) Bilan général de l'activité

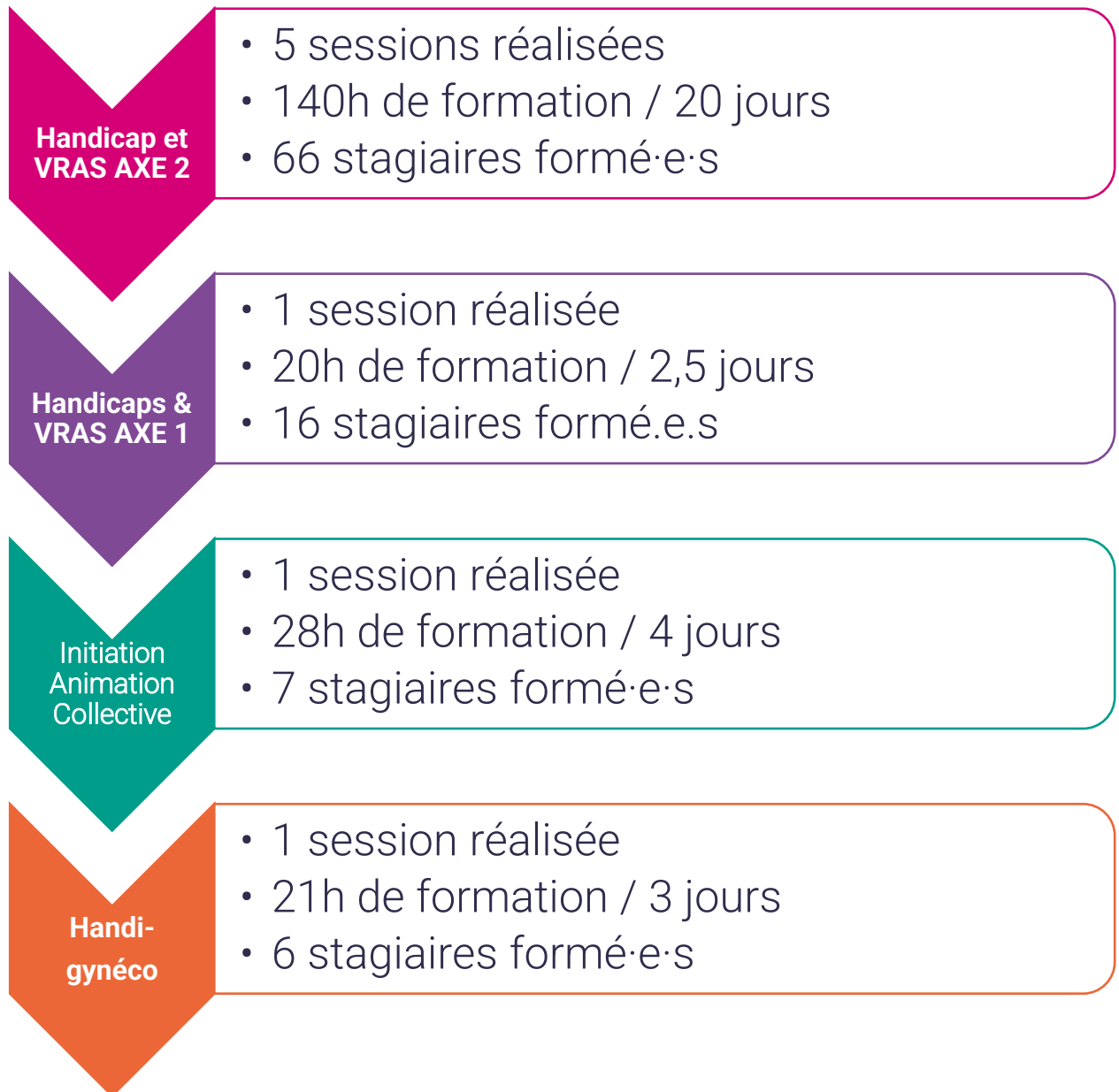
100% des formations réalisées en 2025 se sont déroulées en
présentiel.

Nombre de personnes ayant répondu à notre questionnaire de
satisfaction : **95/95**



* Moyenne des notes attribuées par les stagiaires, 5 étant la note la plus élevée.

b) Déclinaison des formations réalisées



En résumé :



4. BILANS PAR PROGRAMME DE FORMATION

a) Handicap et VRAS – AXE 1

Objectif général : Concevoir une Charte sur la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (VRAS)

Contenu :

- ✓ Analyse des freins et besoins (institution, équipe, bénéficiaires, familles)
- ✓ Caractérisation du cadre juridique
- ✓ Mise en lien de la charte avec les autres écrits institutionnels
- ✓ Elaboration d'une trame de la charte VRAS
- ✓ Analyse de la pratique / réajustements

Stagiaires formé-e-s : Directrice Générale, équipe de direction, psychologues, infirmière et membre du CA

Bilan :

La formation à commencée en novembre 2024 et s'est terminée en septembre 2025. L'institution dans laquelle nous avons réalisé ce travail est inscrit dans une démarche pour intégrer la VRAS auprès de leurs bénéficiaires. Plusieurs équipes ont déjà été formées en amont.

Toute l'équipe de la direction ainsi que les psychologues et les infirmières, et des membres du CA ont pu travailler sur le cadre légal, ainsi que sur les règles déjà existantes au sein de l'établissement.

Une trame de charte à pu être réalisée, cependant, il reste un travail rédactionnel à réaliser par les équipes afin de l'adapter aux différents services, et d'être au plus proche des besoins des bénéficiaires, tout en respectant le cadre légal.

La réalisation de la charte VRAS permet aux professionnels-le-s sur le terrain et aux bénéficiaires dans un cadre sécurisée pour la réalisation de la VRAS

« Approche intéressante sur le cadre juridique et les représentations. On est confronté à ces difficultés, il y a un vide, les équipes nous sollicitent beaucoup. Elles ont besoin d'un cadre pour se sécuriser. Sujet important et qu'on traine depuis longtemps »

Membre de la direction

« Plein de choses où je n'étais pas au clair. Il y a encore beaucoup de travail à faire. Cela pose des questions institutionnelles. Qu'est-ce qu'on autorise aux enfants... »

Membre de la direction

« Encore du chemin à parcourir ensemble et individuellement. Comment faire vivre cette charte au quotidien ? Tous les cadres auront une culture commune. ... »

Membre de la direction

b) Handicaps & VRAS – AXE 2

Objectif général : Accompagner la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.

Contenu :

- ✓ Les représentations liées à la VRAS
- ✓ Les champs de la sexualité : biologique, psycho-affectif, social, pratiques sexuelles
- ✓ La définition de la santé sexuelle
- ✓ Les lois applicables du champ médico-social
- ✓ L'association du cadre législatif à la pratique
- ✓ Les principes de l'écoute active : Carl Rogers, la relation d'aide, Elias Porter
- ✓ Les outils adaptés : le photolangage, le dessin langage, la silhouette, les émoticônes, les poupées sexuées, le sac des émotions, le cercle...
- ✓ La fiche action

Stagiaires formé·e·s :

- ✓ 5 groupes de professionnel·le·s de FAO, FHPH, SESSAD, IMP, de différents établissements : ADAPEI, Père Favron, Levavasseur, Professionnel·le·s occupant divers postes : AES, ASL, moniteurs·trices éducateurs·trices, éducateurs·trices spécialisé·e·s, AMP, agent polyvalent, chauffeur, aide-soignant·e, infirmier·e·s, psychologue, enseignant·e·s UE, psychomotricien·ne·s, moniteurs·trices d'atelier, etc...

Bilan :

Dans la continuité de 2024, les établissements continuent de former leurs équipes pédagogiques autour de la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (VRAS). Les 5 sessions déployées en 2025 confirment une dynamique d'engagement institutionnel progressive, mais également la persistance de freins structurels et culturels.

Les formations ont mis en lumière plusieurs obstacles récurrents :

- des résistances au sein de certaines équipes,
- des réticences ou inquiétudes exprimées par des familles,
- des réticences des bénéficiaires,
- des tensions liées à l'organisation collective (absence de lieux dédiés, absence de protocoles formalisés),
- une hétérogénéité des niveaux d'information entre services.

Il a également été constaté une méconnaissance concernant la définition même de la sexualité. Pour certain·e·s professionnel·le·s et familles, celle-ci reste associée exclusivement aux « rapports sexuels ». L'approche développée en formation intègre les dimensions biologiques, psycho-affectives, sociales et relationnelles. Cette clarification conceptuelle constitue un préalable indispensable à un accompagnement ajusté. Ainsi toutes les personnes formées ont les mêmes bases, ce qui permet une continuité dans la prise en compte de la sexualité des personnes. Les réponses des équipes se font à partir d'un concept connu de tout le monde, et des lois.

Les bilans montrent que l'absence de maîtrise du cadre législatif peut freiner les équipes dans la mise en œuvre d'actions concrètes, par crainte de « mal faire » ou de se mettre en difficulté.

Les apports juridiques sont donc apparus comme un levier majeur de sécurisation des pratiques.

Malgré ces freins, les équipes expriment la nécessité d'intégrer la VRAS dans leur accompagnement quotidien. Les professionnel·le·s rapportent de nombreux questionnements émanant directement des personnes accompagnées : masturbation en collectivité, relations amoureuses, consentement, usage des réseaux sociaux, exposition aux « nues », gestion des ruptures ou des frustrations.

Un constat partagé émerge : lorsque le cadre institutionnel et juridique n'est pas clairement posé, l'accompagnement devient plus incertain et inégal selon les professionnel·le·s. Lorsque le cadre législatif n'est pas connu, il est plus difficile de faciliter l'accès à la sexualité.

La nécessité de former l'ensemble du personnel a été fortement soulignée. Disposer d'une culture commune autour des droits des personnes, du consentement et des limites professionnelles permet d'harmoniser les discours, de réduire les contradictions au sein des équipes, de sécuriser les pratiques, et d'apporter des réponses cohérentes aux bénéficiaires.

Plusieurs établissements proposent la formation à tous les corps de métiers (éducatif, paramédical, technique), considérant que toute personne en contact avec le public est concernée par la VRAS.

Lors des formations, nous insistons sur le fait que les professionnel·le·s ont un devoir de confidentialité sur la VRAS des personnes accueillies. Les parents n'ayant pas tout pouvoir. Cependant, nous sommes en accord sur le fait que les parents sont des partenaires privilégiés.

L'engagement des familles apparaît comme un facteur déterminant. Il a été identifié comme pertinent d'aborder la VRAS dès l'IME/IMP, afin que les parents puissent progressivement se saisir de la thématique et évoluer en même temps que leur enfant.

Les échanges en formation ont montré qu'il peut être plus difficile pour un parent d'accepter la vie affective et sexuelle de son « enfant-adulte » lorsque celui-ci dépasse la trentaine, notamment si la question n'a jamais été abordée auparavant. Certaines familles ne se sentent pas concernées ou n'en perçoivent pas la nécessité.

La mise en place de groupes de parole dédiés aux parents apparaît comme une piste structurante. L'objectif n'est pas d'obtenir une autorisation sur la VRAS — celle-ci relevant des droits fondamentaux — mais d'ouvrir un espace d'échange, de déconstruction des représentations et de coéducation.

En réponse aux besoins identifiés en 2024, la formation a été déployée sur quatre jours en 2025, permettant :

- un approfondissement des situations complexes,
- davantage de mises en situation,
- une meilleure appropriation des outils,
- un travail plus approfondi sur le cadre légal.

L'intervention de professionnel·le·s expérimenté·e·s (psychologue spécialisée TSA, monitrice éducatrice, CCF) sur la mise en pratique des groupes VRAS a constitué un apport particulièrement bénéfique. La pluridisciplinarité a permis d'articuler apports théoriques, éclairages cliniques et retours d'expérience terrain.

Les stagiaires ont souligné la richesse des échanges, tout en exprimant de manière récurrente un besoin de temps supplémentaire, voire de journées de suivi. Cette demande traduit moins une insuffisance du contenu qu'un engagement fort et une volonté d'aller plus loin dans la mise en œuvre institutionnelle.

Les formations ont favorisé :

- la continuité de groupes VRAS,
- l'émergence de la mise en place de groupe pour d'autres équipes, avec un travail transversal des différentes unités
- une remise en question constructive des pratiques,
- une reconnaissance des freins institutionnels,
- une volonté d'évolution malgré les contraintes.

La charge émotionnelle associée à ces thématiques a également été mise en évidence. La formation joue ainsi un rôle d'espace tiers sécurisant, permettant aux équipes de déposer leurs questionnements et de construire collectivement des pistes d'action.

Les demandes de formations « handicap et sexualité » sont en constantes évolutions.

« Ce fut une très belle expérience, enrichissante. Je vais pouvoir mettre en place certaines choses qui n'existent pas dans ma structure. Bonne dynamique et formation très ludique et fluide. »

Monitrice éducatrice

« La formation EVRAS à mon sens doit être obligatoire pour chaque professionnel qu'importe le domaine de profession et d'intervention. C'est un sujet sociétal important qui doit être abordé sur nos terrains. »

Aide-soignante

c) Handigynéco

Objectif général : Mener une consultation gynécologique adaptée au handicap.

Contenu :

- ✓ Handigynéco en pratique : contexte et enjeux ;
- ✓ Normes sociétales et idées reçues sur la sexualité des personnes en situation de handicap ;
- ✓ Les différents types de handicap (handicap sensoriel, polyhandicap...) et le rôle des structures et professionnel-le-s du secteur médico-social ;
- ✓ Les aspects juridiques (tutelle, curatelle, ...) et les rôles et missions des centres de ressource Intimagir et du SAPPH ;
- ✓ Les principes et techniques de l'entretien de counseling ;
- ✓ Les violences : définitions, repérage, signalement, accompagnement, orientation ;
- ✓ Déroulement, difficultés, ressources et outils pour la consultation et le suivi gynécologique des femmes en situation de handicap et focus sur la vulnérabilité des femmes porteuses de TSA ;
- ✓ L'offre de soins sur le territoire.

Stagiaires formées : 1 session auprès de 6 sage-femmes installées en libéral.

Bilan :

Cette formation s'est déroulée dans la continuité du déploiement du projet « Handigynéco » à la Réunion, financé par l'ARS et piloté par le Planning Familial 974. L'objectif est de donner aux sage-femmes des outils et des techniques leur permettant de pratiquer des consultations gynécologiques auprès de personnes en situation de handicap(s) dans des établissements médico-sociaux. La première formation a été réalisée fin 2024.

Pour cette formation, nous avons pu avoir un retour d'expérience d'une des sage-femmes. Elle a pu ainsi expliquer la mise en place des consultations, l'organisation avec l'établissement, le lien avec la chargée de projet et le lien avec les personnes en situation de handicap.

Par rapport à la première formation qui a été déployée, nous avons fait un réajustement sur le cadre législatif, que nous avons allégé afin de travailler plus sur les différents handicaps.

Les stagiaires ont relevé la pertinence de cette formation, notamment concernant les différents types de handicaps, les outils pouvant être mis en place ou encore l'expertise des formatrices sur la question du handicap. La pédagogie active, au travers de nombreuses mises en situation, a été particulièrement appréciée des stagiaires.

La présence de la chargée de projet en formation permet un lien plus « fort ». A la suite de la formation, il a été émis la nécessité de mettre en place un groupe WhatsApp avec l'ensemble des sage-femmes (session 1 et 2) impliquées dans le projet et la chargée de projet. Cela permettant la diffusion d'informations et la possibilité de faire des échanges de pratiques.

« Cette formation me permet de me sentir plus sereine et de « dédramatiser » la prise en charge du handicap quant à la peur de mal faire et de ne pas être comprise. Gentillesse, patience, temps accordé sont des pré-requis indispensables (accolés naturellement aux compétences professionnelles) pour apporter un suivi de qualité. »

Stagiaire sage-femme libérale

« J'ai hâte de mettre en pratique et de voir ce qu'il se passe. C'est une bonne idée de nous former. »

Stagiaire sage-femme libérale

d) Initiation aux techniques d'animation collective

Objectif général : Mener des actions sur les thématiques de la sexualité.

Contenu :

- ✓ Postures et techniques d'animation collective basées sur l'Education Populaire ;
- ✓ Dynamiques de groupe et méthodes de gestion de groupe ;
- ✓ Techniques de gestion des urgences et des situation inattendues ;
- ✓ Principes de l'animation d'un groupe de parole ;
- ✓ Gestion de projet et rédaction d'une fiche action.

Stagiaires formé·e·s : 1 groupe en inter-structures mêlant des participant·e·s de plusieurs structures externes de la Réunion et des salarié·e·s et bénévoles du Planning Familial 974, et une personne de Madagascar.

Bilan :

Cette formation a été déployée par le Planning Familial 974 afin de renforcer les compétences des professionnel·le·s et bénévoles intervenant dans des actions d'éducation à la santé, de prévention et d'animation collective. Nous avons fait le choix de proposer une formation centrée sur les techniques, afin de permettre à diverses associations de se saisir de la formation.

Elle visait à soutenir les intervenant·e·s dans la structuration de leurs actions, l'animation de groupes de parole et la gestion des situations sensibles pouvant émerger lors d'actions collectives, notamment en lien avec les violences.

La formation a également permis de former des animateur·rice·s de prévention du Planning Familial ainsi que deux bénévoles, afin de favoriser le développement d'interventions autonomes dans le cadre des actions de l'association.

Les échanges avec les participant·e·s ont mis en évidence plusieurs difficultés rencontrées dans leurs pratiques professionnelles, notamment :

- la difficulté à accueillir la parole de personnes victimes de violences ;
- le manque de repères pour réagir face à des révélations de violences lors d'animations collectives ;
- la gestion de situations sensibles dans un groupe (propos violents, témoignages de violences) ;
- la difficulté à identifier les ressources vers lesquelles orienter les victimes.

Ces enjeux concernent différents publics : enfants, adolescent·e·s, femmes, adultes et personnes en situation de handicap.

La formation a favorisé de nombreux échanges de pratiques entre les participant·e·s, issus.es de contextes d'intervention variés.

La présence d'une participante intervenant à Madagascar a également permis d'enrichir les discussions autour des réalités de terrain et des modalités d'animation dans différents contextes. Les participant·e·s ont notamment pu comparer les modalités d'intervention auprès des publics et réfléchir à l'adaptation des méthodes d'animation à des groupes plus ou moins nombreux.

*« Une formation que je peux recommander
aux collègues AAOI. Satisfait du contenu. »*

Stagiaire chargé d'insertion

*« Très bon accompagnement par la
formatrice qui est à l'écoute des besoins.
Les supports et les jeux d'intégrations
sont adaptés. Les apports sont très
intéressants. »*

Stagiaire animateur de prévention

5. LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

AES : Accompagnant Educatif et Social

ASL : Agent de Service Logistique

AMP : Aide Médico-Psychologique

CA : Conseil d'Administration

CCF : Conseiller.ère Conjugal.e et Familial.e

FAO : Foyer d'Accueil Occupationnel

FHPH : Foyer d'Hébergement pour Personnes Handicapées

FPA : Formateur Professionnel d'Adultes (titre professionnel certifiant)

IME : Institut Médico-Educatif

IMP : Institut Médico-Pédagogique

IMPRO : Institut Médico-PROfessionnel

OF : Organisme de Formation

SAPPH : Service d'Accompagnement à la parentalité des Personnes en situation de Handicap

PSH : Personne en Situation de Handicap

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de de soins à Domicile

UE : Unité d'Enseignement

VRAS : Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle



le planning
familial 974



planning-familial.org



194B, Rue Jean XXIII
97450 Saint LOuis

ÉCOUTE - INFORMATION - ORIENTATION

0800 08 11 11

numéro vert anonyme et gratuit

du lundi au vendredi de 8h à 18h tapez 974